

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND CAHORS

45 000 Habitants – 36 communes

Recrute deux Agents d'entretien de la voirie

Grade : Adjoint technique, Filière : Technique

(H/F) – temps complet - Catégorie C

Mode de recrutement : Statutaire – à défaut contractuel

➤ Missions principales :

- Entretien de la voirie communale et des espaces publiques (goudronnage, gravillonnage, balayage manuel et automatique, élagage manuel et mécanique en hauteur à la nacelle, salage manuel et mécanique, reprofilage et rebouchage des déformations aux matériaux bitumeux, cylindrage,...) ;
- Surveillance du réseau routier et enlèvement de tous les éléments extérieur au code de la route ;
- Dérasement des accotements et curage de fossés manuel et mécanique ;
- Fauchage des accotements : épareuse, débroussailleuse, manuel,... ;
- Construction ou entretien de petits ouvrages (trottoirs, ouvrages hydrauliques,...) ;
- Mise en place et entretien de la signalisation routière (horizontale et verticale)
- Pose de signalisation temporaire de danger et de chantier.

➤ Missions complémentaires :

- Intervention sur les différents réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales ;
- Terrassement mécanique et manuel ;
- Interventions d'urgence sur dégradations de la voirie ;
- Balisage des dangers pour la circulation publique ;
- Suivi et entretien des équipements et matériels de TP ;
- Entretien et nettoyage des voies publiques ;
- Transports de matériaux avec poids lourds.

➤ Autonomie :

- Autonomie dans l'organisation du travail dans le respect des programmes obligatoires sous l'autorité du technicien du secteur et du chef d'équipe ;
- Polyvalence – Capacité d'adaptation

➤ Relations internes / externes :

- Usagers, services techniques de la collectivité.

➤ **Qualifications / formations/ compétences :**

- Permis B et C en cours de validité pour un des deux postes ;
- Permis B et « super lourd » en cours de validité pour l'autre poste;
- CACES ;
- Aptitude aux travaux manuels ;
- Connaissances et respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Respect des usagers, de la hiérarchie ;
- Goût du travail en équipe ;
- Capacité d'initiative en cas d'intervention d'urgence.

▶ **Conditions d'exercice :**

- **Horaires : 08h00-12h00 et 13h30-17h30 en période classique
07h00 à 14h00 en période estivale**
- **Durée hebdomadaire de travail : 35h00**
- **Contraintes particulières :**
 - Port des vêtements obligatoires ;
 - Manipulation et conduite d'engins et d'outils dangereux ;
 - Manipulation de matériaux, d'outillages et de produits liés au métier ;
 - Port de charges lourdes (glissières, têtes de sécurité,...) ;
 - Travail en extérieur.
- **Lieu d'exercice : territoire du Grand Cahors**

Les candidatures sont à adresser **avant le 17 décembre 2017** par courrier à :
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
72 Rue Wilson – 46000 CAHORS
Ou par mail à l'adresse suivante : drakoto@grandcahors.fr